

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CLERVAUX

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

AVIS

En vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 10.6.1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la SARL ALPHABAU, a sollicité auprès de l'Inspection du Travail et des Mines, l'autorisation pour l'exploitation d'un appareil de levage mobile.

No dossier 3A/2022/2008/176

Le dossier s'y rapportant est déposé au secrétariat communal de Clervaux du **22 juin 2022 au 6 juillet 2022** inclusivement pour y être consulté par tous les intéressés.

Clervaux le 22 juin 2022

Pour le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Clervaux

(s) E. Eicher, bourgmestre

(s) Danielle Schroeder, secrétaire

